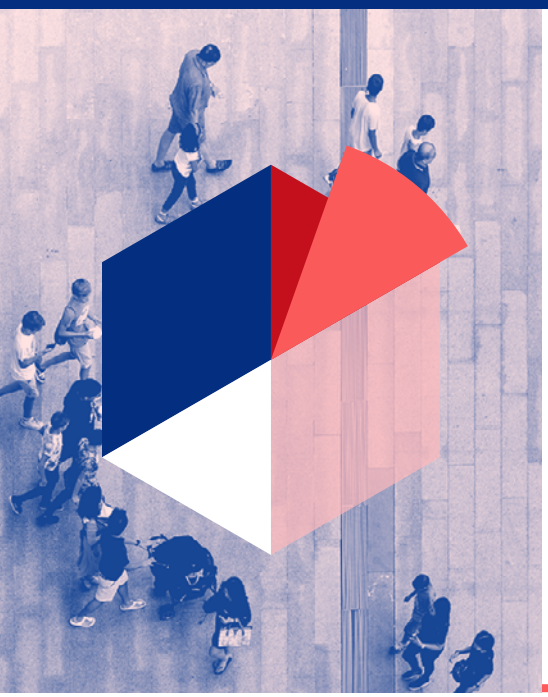
Insee
Mesurer pour comprendre

Les trajectoires de croissance régionale au travers des crises depuis 2000

Insee Première • n° 2134 • Novembre 2026



En 2024, le PIB de la France métropolitaine s'élève à 2 863 milliards d'euros, dont plus de 40 % sont réalisés dans les régions Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. Ces deux régions se placent également en tête en matière de PIB par habitant et par emploi.

Depuis 2000, la croissance des régions a été marquée par deux crises majeures, celle de 2008, puis la pandémie de Covid-19 en 2020. Leurs effets se sont révélés contrastés selon les territoires, mais ces crises n'ont pas fondamentalement changé les dynamiques relatives entre régions. Que ce soit sur les périodes 2000-2007, 2007-2019 ou 2019-2023, la croissance est restée plus faible en Normandie, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est et Hauts-de-France. Cette atonie s'explique notamment par le moindre dynamisme de l'industrie et des services marchands dans ces cinq régions, comparativement au reste de la France métropolitaine. À l'inverse, la Corse a connu le plus fort dynamisme économique tout au long de la période, portée notamment par une croissance démographique soutenue. L'activité en Occitanie, qui s'inscrivait dans le sillage de celle de la Corse sur 2000-2007, a ralenti depuis pour rejoindre la dynamique commune des autres régions hors les cinq plus en retrait. Enfin, la croissance de l'Île-de-France a été supérieure à la moyenne nationale de 2007 à 2019, mais ne l'est plus depuis 2019.

En 2024, le **PIB** de la France métropolitaine s'élève à 2 863 milliards d'euros ► **figure 1**. Plus de quatre dixièmes de la richesse est générée par les régions Île-de-France (30 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (12 %). Les autres régions métropolitaines produisent chacune moins de 8 % du PIB, jusqu'à 0,5 % pour la Corse.

La région Île-de-France occupe également la première place pour le **PIB par habitant**. Celui-ci s'élève à 70 000 euros, soit près du double de la plupart des régions métropolitaines, à l'exception des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus proches quant à elles de la moyenne hexagonale qui s'élève à plus de 43 000 euros. Les PIB par habitant sont plus faibles dans les autres régions, allant de 33 000 euros dans les Hauts-de-France à 38 000 euros dans les Pays de la Loire.

La région Île-de-France est également en tête pour la **productivité apparente du travail** avec un PIB par emploi de 123 000 euros. Cependant, l'écart est moins grand avec les autres régions qui se situent toutes entre 84 000 et 93 000 euros.

► 1. PIB, PIB par habitant et PIB par emploi, par région en 2024

Région	PIB (en millions d'euros)	Part (en %)	PIB/habitant (en euros)	PIB/emploi (en euros)
Île-de-France	865 652	30,2	69 514	123 220
Auvergne-Rhône-Alpes	346 405	12,1	41 949	92 972
Nouvelle-Aquitaine	223 433	7,8	36 206	84 448
Occitanie	221 752	7,7	35 934	86 370
Provence-Alpes-Côte d'Azur	217 942	7,6	41 818	92 879
Grand Est	197 832	6,9	35 431	89 037
Hauts-de-France	197 331	6,9	32 891	83 868
Pays de la Loire	147 791	5,2	37 541	83 767
Bretagne	126 549	4,4	36 552	84 226
Normandie	117 713	4,1	35 287	85 510
Bourgogne-Franche-Comté	95 775	3,3	34 216	85 490
Centre-Val de Loire	91 467	3,2	35 451	87 278
Corse	13 358	0,5	37 470	91 933
France métropolitaine	**2 862 998**	**100,0**	**43 170**	**95 936**
France métropolitaine hors Île-de-France	1 997 346	69,8	37 080	87 536

Lecture : Le PIB de l'Île-de-France est de 865 652 millions d'euros ; par habitant, il est de 69 514 euros.
Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, Comptes régionaux (base 2020).

Que le PIB soit rapporté au nombre d'habitants ou au nombre d'emplois, les régions Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et PACA occupent toujours les trois premières places. Le classement des autres régions change en revanche. Par exemple, la région des Hauts-de-France, qui occupe la septième place pour le PIB, est dernière pour le PIB par habitant et se classe avant-dernière pour le PIB par emploi. Ces classements dépendent en particulier de la structure par âge de la population de la région et des taux d'emploi par âge. Par exemple, en 2024, 39 % de la population

des Hauts-de-France est en emploi contre 45 % de celle des Pays de la Loire ; or, une plus grande part de population en emploi est généralement associée à un PIB par habitant plus élevé (l'emploi étant associé à un certain dynamisme économique), toutes choses égales par ailleurs. C'est pourquoi les Pays de la Loire ont un PIB par habitant plus élevé, qui les place au 4e rang, alors que leur PIB est plus faible que celui des Hauts-de-France, et que le PIB par emploi de ces deux régions est proche. La structure productive de la région et la composition en matière de qualifications des emplois jouent également : ainsi, en lien avec la place de l'industrie, de l'agriculture et de la construction, la région Pays de la Loire compte 23,7 % d'emplois ouvriers, contre 19,3 % en Auvergne-Rhône-Alpes, et une moindre proportion d'emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures (17,3 % contre 20,0 %) : le PIB par emploi des Pays de la Loire est ainsi plus faible que celui d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Deux groupes de régions se détachent depuis 2000

Depuis 2000, le **PIB en volume** au prix de l'année précédente chaînés, c'est-à-dire corrigé des effets de la hausse des prix, a augmenté dans toutes les régions métropolitaines ► **figure 2**. Mais cette croissance est hétérogène : entre 2000 et 2024, elle est inférieure à 20 % dans les régions Hauts-de-France, Normandie, Centre-Val de Loire, Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté, tandis qu'elle dépasse 30 % dans les autres régions.

Les principaux chocs économiques ayant affecté l'économie française depuis 2000 ont touché toutes les régions de France métropolitaine, mais de façon contrastée. Le premier de ces chocs est la crise financière de 2007-2008, qui s'est accompagnée de baisse d'activité en France métropolitaine en 2009. Le PIB de certaines régions a même reculé dès 2008 : en Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Centre-Val de Loire, Bretagne, Grand Est et Normandie.

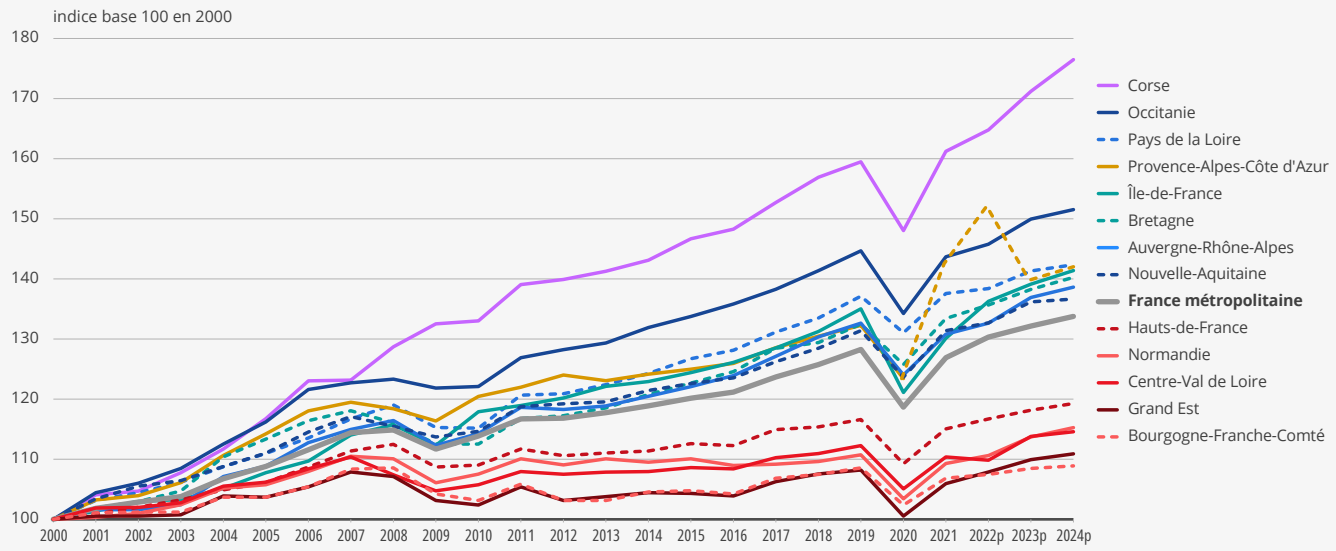
Suite à la crise financière, le PIB de la France métropolitaine a retrouvé et même dépassé de 2,0 % son niveau de 2007 en 2011. Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Île-de-France et Corse ont même retrouvé leur niveau d'avant-crise dès 2010 (respectivement +0,8 %, +3,4 % et +8,0 % de croissance en 2010 par rapport à 2007). Six régions ont quant à elles retrouvé plus lentement leur niveau d'activité d'avant-crise que le reste de l'Hexagone : en 2011, seules les régions Normandie, Bretagne, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est n'ont pas retrouvé leur niveau de PIB de 2007, et les Hauts-de-France l'ont à peine dépassé (+0,3 %). La Bretagne mise à part, ces cinq régions forment un bloc géographique contigu (arc Nord-Est et franges du Bassin parisien) de tradition plutôt industrielle assez ancienne et à moindre croissance démographique ; le différentiel de croissance avec la moyenne nationale y pré-existait à la crise de 2008. Il s'est accentué dans la décennie qui a suivi, même si l'activité a davantage ralenti dans d'autres régions, telles que l'Occitanie et PACA.

Les écarts se creusent entre régions de 2011 à 2019

Sur l'ensemble de la période 2011-2019, l'activité des régions Normandie, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est et Hauts-de-France a progressé lentement. La croissance du PIB en volume dans ces régions varie de 0,6 % en Normandie à 4,4 % dans les Hauts-de-France, alors que la croissance est à deux chiffres dans presque toutes les autres régions. Dans les cinq régions citées, l'industrie contribue moins à la croissance de la valeur ajoutée entre 2011 et 2019 que les services marchands, sauf en Normandie, où ces derniers contribuent négativement. Le poids important de l'industrie avant la crise de 2007-2008 constitue un premier élément d'explication : en 2007, l'industrie représente de 20 % de la valeur ajoutée en Centre-Val de Loire à 22 % en Bourgogne-Franche-Comté, contre 15 % pour ensemble de la France métropolitaine. De plus, la valeur ajoutée dans l'industrie a peu progressé dans ces cinq régions entre 2011 et 2019, évoluant de -6,8 % à +5,4 % contre une hausse comprise entre +0,5 % et +37,4 % dans les autres régions.

La croissance moins soutenue de ces régions tient également à la faible contribution entre 2011 et 2019 des

► 2. Évolution des PIB régionaux en volume de 2000 à 2024



p : provisoire.
Note : Les années 2021 à 2023 de PACA sont affectées par de fortes évolutions de prix dans le transport maritime **définitions**.
Lecture : En 2024, le PIB en évolution volumes prix chaînés de la région Auvergne-Rhône-Alpes se situe à 38,6 % au-dessus de son niveau de 2000.
Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, Comptes régionaux (base 2020).

services marchands, comparativement au reste de la France métropolitaine. Sur cette période, la contribution de la valeur ajoutée des services marchands à la croissance a ainsi varié de -0,9 à +3,6 points dans ces régions, contre +6,6 à +11,9 points dans les autres régions métropolitaines ► figure 3.

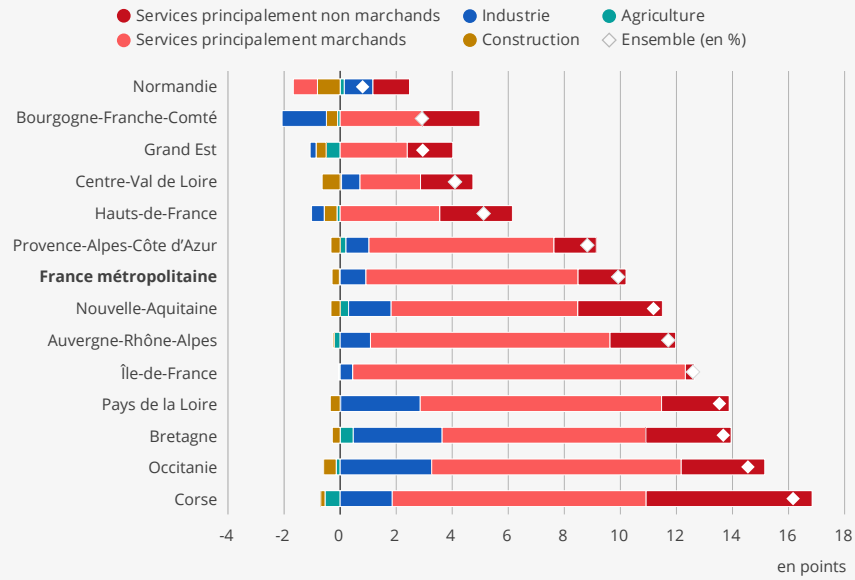
Dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Île-de-France, Pays de la Loire, Occitanie et Corse, la croissance de la valeur ajoutée entre 2011 et 2019 a été élevée, échelonnée de 8,4 % à 14,7 %. Elle s'explique principalement par une forte contribution des services marchands. Dans la plupart de ces régions, les activités scientifiques et techniques et de services administratifs, ainsi que les activités d'information et communication, ont été les plus fortes contributrices, portées par leur poids dans l'économie régionale et par la progression de leur valeur ajoutée sur la période (respectivement +28 % et +23 % dans l'ensemble de ces régions).

En Île-de-France, les services marchands expliquent la quasi totalité de la croissance de la valeur ajoutée sur la période. Cela résulte à la fois d'un dynamisme local (+15,4 % contre +13,7 % en moyenne en France métropolitaine) et de la prépondérance dans l'économie francilienne des services marchands, qui y pèsent pour 70 % de la valeur ajoutée, contre 57 % en moyenne en France métropolitaine en 2011. Les activités spécialisées, scientifiques et techniques, les activités de services administratifs et de soutien, les activités d'information et communication et, dans une moindre mesure, le commerce et les services de logement contribuent au dynamisme francilien. Les activités industrielles et agricoles sont, en revanche, restées atones et ont peu contribué à la croissance de l'Île-de-France sur la période.

Les régions Occitanie, Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine ont par ailleurs bénéficié d'une contribution notable de l'industrie relativement au reste de la France métropolitaine. Cette contribution traduit une forte progression de la valeur ajoutée industrielle (allant de +12,0 % en Nouvelle-Aquitaine à +30,6 % en Occitanie, contre +8,3 % en moyenne dans l'Hexagone). La vitalité de l'industrie dans ces régions repose principalement sur la fabrication de matériels de transport et la fabrication d'« autres produits industriels » (bois, métallurgie, chimie, pharmacie, meubles, etc.).

Enfin, la branche des services non marchands, calculée en comptabilité nationale comme la somme des coûts de production nécessaires à la réalisation de ces services, a contribué de façon assez homogène à la croissance de la valeur ajoutée des régions métropolitaines, à hauteur de 1,3 à 3,0 points, sauf en Île-de-France (0,3 point) et en Corse (5,9 points). En Île-de-France, cette faible contribution est liée à une moindre progression du nombre d'agents publics depuis 2011, malgré la forte concentration de l'emploi public liée à la présence des services centraux des ministères, de nombreuses administrations, ou encore de grands centres hospitaliers de rayonnement national [DGAFP, 2025]. Le dynamisme des services publics corses sur la période coïncide avec une forte hausse de la population, relativement au reste de la France métropolitaine (+8,3 % contre en +3,2 % dans le reste de l'Hexagone).

► 3. Contribution des branches d'activité à la croissance de la valeur ajoutée en volume entre 2011 et 2019



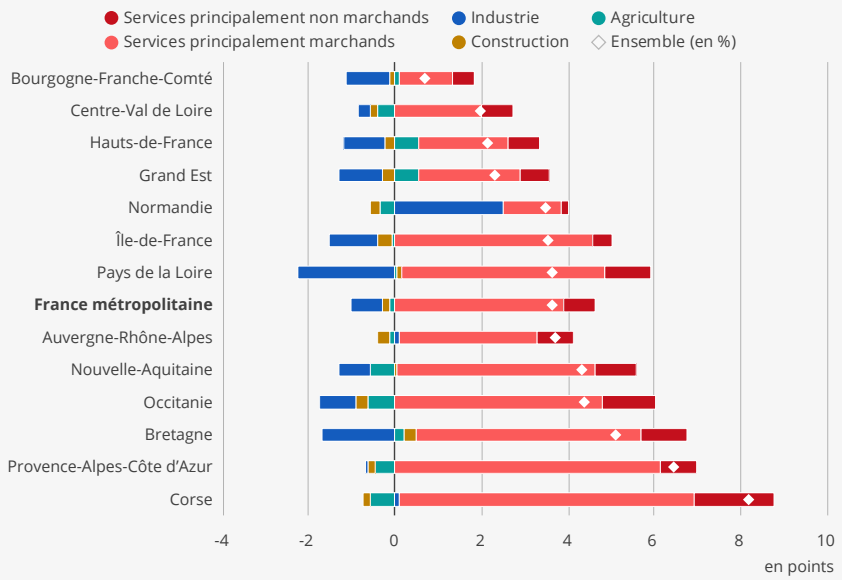
Lecture : Entre 2011 et 2019, la valeur ajoutée en volume a progressé de 13,67 points en Bretagne. Les services non marchands ont contribué à cette croissance à hauteur de 3,04 points.
Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, Comptes régionaux (base 2020).

Un recul des PIB régionaux lors de l'épisode Covid-19, puis des reprises différenciées

L'économie française a ensuite été touchée par les effets des mesures de restrictions sanitaires, prises en réponse à la pandémie de coronavirus : le PIB de la France métropolitaine a ainsi chuté de 7,5 % entre 2019 et 2020. La région la plus affectée a été l'Île-de-France (-10,3 %). L'activité dans les autres régions a reculé de -4,4 % (Pays de la Loire) à -7,2 % (Corse). La reprise s'est amorcée à des rythmes différents selon les régions : le PIB a rebondi dans toutes les régions en 2021, mais en 2022, Centre-Val de Loire, Bourgogne Franche-Comté, Grand Est, Normandie et Auvergne-Rhône-Alpes n'avaient pas encore retrouvé leur niveau d'avant-crise. En 2023, seule la Bourgogne-Franche-Comté n'avait pas retrouvé son niveau de 2019. En 2023, les PIB des autres régions métropolitaines excédent leurs niveaux de 2019 de 1,3 % (Centre-Val de Loire et Hauts-de-France) à 7,3 % (Corse). À noter que l'Île-de-France, malgré un effet démographique assez favorable, perd son rôle de locomotive avec une croissance divisée par deux (+0,8 % en moyenne par an entre 2019 et 2023, contre +1,6 % sur 2011–2019). Elle se situe au niveau de la moyenne nationale dans cette reprise, et est donc nettement moins dynamique que la Corse, la région PACA et la Bretagne. Cette période de reprise post-covid apparaît contrastée. En effet, l'amoindrissement de la croissance depuis 2019, par rapport ce que l'on observait durant les années 2010, apparaît moins marquée dans les cinq régions structurellement moins dynamiques. En matière de valeur ajoutée par habitant, certaines d'entre elles, la Normandie (+0,78 % de croissance moyenne annuelle), les Hauts-de-France (+0,53 %) et Grand Est (+0,47 %) dépassent même Auvergne-Rhône-Alpes (+0,44 %), l'Occitanie (+0,36 %) et les Pays de la Loire (+0,29 %), grâce à une moindre chute de leur productivité et à un fort rebond du taux d'occupation des actifs, bien qu'elles restent lourdement pénalisées par une baisse de la part de la population d'âge actif dans l'ensemble de la population.

Dans l'ensemble des régions, la croissance de l'activité par rapport à son niveau pré-crise sanitaire a été principalement nourrie par celle des services marchands,

► 4. Contribution des branches d'activité à la croissance de la valeur ajoutée en volume prix chaînés entre 2019 et 2023



Lecture : Entre 2019 et 2023, la valeur ajoutée en volume prix chaînés a progressé de 3,58 % en Île-de-France. Les services non marchands ont contribué à cette croissance à hauteur de 0,49 point.
Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, Comptes régionaux (base 2020).

► Définitions

Les **PIB** des régions de France métropolitaine à prix courants et à prix constants (volume) sont obtenus en répartissant les PIB de la France métropolitaine à prix courants et à prix constants selon la structure régionale des valeurs ajoutées de France métropolitaine à prix courants et à prix constants. Le PIB est lié à la valeur ajoutée par l'équation comptable suivante : PIB = Valeur ajoutée brute au prix de base + Impôts sur les produits - Subventions sur les produits. La régionalisation des impôts et subventions est réalisée en répartissant leur valeur nationale proportionnellement à la valeur ajoutée.

Les données de population utilisées pour calculer les **PIB par habitant** sont celles du recensement de la population.

La **productivité « apparente du travail »** ne tient compte que du seul facteur travail comme ressource mise en œuvre. Le terme « apparente » rappelle que la productivité dépend de l'ensemble des facteurs de production (travail, capital) et de la façon dont ils sont combinés.

La méthode de calcul par ventilation des comptes régionaux est réalisée en valeur courante, le passage en **volume** est réalisé a posteriori au niveau 17 postes de la nomenclature en s'appuyant sur les indices de prix nationaux. Cette méthode permet de tenir compte de la structure de production de chaque région, en l'absence d'indices de prix régionaux, mais pas des évolutions de prix spécifiques à certaines activités au sein d'une branche A17. Cette limite est particulièrement importante lorsque de fortes variations de prix concernent une activité très localisée et insuffisamment isolée dans la nomenclature A17. C'est notamment le cas du transport maritime en PACA entre 2021 et 2023, dont les fortes évolutions de prix ne sont que très partiellement retracées par le déflateur national de la branche « Transports et entreposage ».

Les **valeurs ajoutées en volume aux prix de l'année précédente chaînés** sont régionalisées en appliquant des déflateurs nationaux (indices de prix qui mesurent la variation moyenne des prix) par branche d'activité aux valeurs ajoutées régionales à prix courants (valeur ajoutée en valeur). Afin de mieux tenir compte des évolutions des agrégats (plutôt qu'à prix constants), les comptes nationaux publient des indices de volume aux prix de l'année précédente chaînés. Le chaînage permet de prendre en compte la déformation de structure de l'économie (prix relatifs, poids des différents produits dans la consommation, etc.) ce qui est souhaitable en particulier dans le cas de séries longues ou de composantes connaissant une évolution rapide (matériel électronique par exemple).

avec des contributions à la croissance de la valeur ajoutée allant de 1,2 point en Bourgogne-Franche-Comté à 6,2 points en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 6,8 points en Corse ► figure 4. Comme lors de la période 2011-2019, les principaux services contributeurs sont les activités spécialisées, scientifiques et techniques et, plus fortement que sur la période précédente, les activités immobilières. Les services aux entreprises ont progressé de façon assez hétérogène, de +11 % dans les Pays de la Loire à +25 % en Bretagne entre 2019 et 2023. La valeur ajoutée dans les services de logement a augmenté plus modérément dans la plupart des régions, de 3,1 % en moyenne hors Île-de-France, contre 14,9 % dans la région francilienne.

Les services publics ont nourri la croissance de la valeur ajoutée de façon relativement homogène autour de 1 point sur la période 2019-2023, allant de +0,1 point pour la Normandie à +1,8 point pour la Corse. L'Île-de-France, avec 0,5 point, reste en retrait par rapport à la moyenne métropolitaine (+0,7 point).

David Fath, Nicolas Prat (Insee)

Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur **insee.fr**

► Sources

Les données présentées sont issues des comptes régionaux élaborés chaque année. Les valeurs ajoutées par branche proviennent des résultats d'Esane (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises) ou de diverses sources administratives pour les branches non couvertes par Esane, ainsi que de sources sur l'emploi, en particulier la déclaration de données sociales (DSN). Les résultats sont calés sur ceux des comptes nationaux annuels après prise en compte des données des régions ultramarines. Les données 2024 sont provisoires, les données de 2022 et 2023 semi-définitives et les données de l'année 2021 définitives. La méthode est détaillée sur insee.fr. L'étude porte sur les régions métropolitaines. Toutefois, à titre d'information, les comptes des départements et territoires ultramarins sont élaborés indépendamment et publiés sur le site du Cerom.

► Pour en savoir plus

- Publications régionales parues simultanément.
- « Comptes nationaux annuels en 2025 », Chiffres détaillés, Insee, mai 2026.
- « Produits intérieurs bruts régionaux et valeurs ajoutées régionales de 1990 à 2024 – Comptes régionaux (base 2020) » Chiffres détaillés, Insee, mars 2026.
- « Rapport annuel sur l'état de la fonction publique », DGAFP, édition 2025.

Direction générale : 88, avenue Verdier 92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Fabrice Lenglart

Rédaction en chef : H. Michaudon, S. Papon

Rédaction : A. Évrard

Maquette : A. Bathias, M. Gazaix

@insee.fr
@InseeFr
www.insee.fr

Code Sage : IP262134
ISSN 0997–6252

© Insee 2026
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur

Insee